

de l'intérêt de collaborer à toutes les oeuvres d'hygiène afin de maintenir plus élevé le niveau de la santé publique, et que la mutualité leur fait un devoir de prendre soin de leurs tuberculeux.

Quand réunis en un faisceau puissant, tous ces efforts s'organiseront pour lutter contre la Peste blanche, nous aurons déjà fait le siège des municipalités... et nous n'aurons plus à demander longtemps pour obtenir que nos hommes publics s'occupent un peu moins de pavages et d'expropriations pour penser davantage à la santé du peuple.

Nous aurons facilement un budget pour l'Hygiène proportionné à son importance, une contribution plus juste aux oeuvres antituberculeuses, une réglementation de l'habitation, des conditions de l'usine, du magasin, du bureau.

Nous aurons touché également le coeur de nos hommes publics. Comme ils nous ont pourvu d'institutions charitables pour les pauvres, les sans-travail, les orphelins, les vagabonds, voire même pour les malfaiteurs, ils s'empresseront de prendre soin de leurs tuberculeux. Et alors nous ne rougirons plus de voir la bonne ville de Québec trouver le moyen d'établir un hôpital pour tuberculeux avant que nos administrateurs municipaux y aient songé.

Cette opinion publique bien éduquée et bien dirigée, pèsera sur les volontés du gouvernement provincial également. D'ailleurs Sir Lomer nous en a donné l'assurance: "Enseignez le peuple, disait-il, et ce qu'il demandera nous le donnerons."

Ce que nous invitons l'opinion publique à demander au gouvernement, c'est une aide pécuniaire substantielle aux oeuvres antituberculeuses de la province; c'est la mise en pratique des recommandations que lui a faites la commission Royale de la tuberculose, il y a 8 ans; c'est enfin la création d'hôpitaux pour tuberculeux d'après le système de l'Etat de New-York, en obligeant les comtés de 35000 âmes de pourvoir à la construction et au fonctionnement d'un hôpital, ou en utilisant les institutions déjà existantes et en appliquant alors le principe reconnu dans l'hospitalisation des maladies mentales.

L'Institut Bruchési ne refuse pas le travail. Toute cette oeuvre d'éducation lui incombe, il le sait. Il compte seulement sur de généreux concours.

Notre organisation en elle-même, est assez parfaite; mais le Dispensaire n'est et ne peut être qu'un lieu de sélection qui appelle à côté de lui l'existence d'un hôpital.

Nous pourrions traiter comme il convient et abaisser ainsi considérablement le taux de la mortalité tuberculeuse le jour où nous aurons cet hôpital. De ce jour-là seulement datera la lutte effective contre la Peste blanche.

L'affreuse guerre nous apportera demain, même dans le domaine de la tuberculose, d'innombrables problèmes. Permettez-moi de terminer par cet appel du secrétaire de l'Associa-